

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunévillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
1 juin 2023

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-trois, le sept juin à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 01/06/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Régis CHOMEL DE JARNIEU, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Gérard RITZ, René WAGNER

Mandat de procuration : Jonathan KURKIENCY à Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN à Philippe DANIEL, Thierry MERCIER à Maurice HERIAT, Bruno MINUTIELLO à Jean-Paul FRANCOIS, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ

Absents : Jean-Claude BAZIN remplacé par Régis CHOMEL DE JARNIEU, Christian GEX, Christophe SONREL

Voix consultatives : Sophie LEHE et Claude RICHARD étaient excusés.

Secrétaire de séance : Madame Rose-Marie FALQUE

Membres présents.....21
Absents ayant donné mandat de procuration.....6
Absents.....3
Votants.....27

Délibération 2023-035 Tourisme :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
21	6	27	0	0	0

TOURISME : PARTICIPATION AU COMITE DE PILOTAGE DU CHÂTEAU DE LUNÉVILLE

Lors du comité de pôle du 29 mars 2023, par délibération n° 2023 – 026, une motion a été prise en faveur d'une meilleure collaboration sur l'animation faite au château de Lunéville.

Nous avons demandé à être associé dans la réflexion d'une mise en valeur et d'une animation autour du château qui se doit être un lieu de découvertes et d'émerveillement.

Par courrier en date du 09 mai 2023, la Présidente du conseil départemental, madame Chaynesse KHIROUNI, dans un 1^{er} temps a précisé les engagements du département pour la mise en valeur du Château de Lunéville :

- Une vaste programmation d'un montant de 15 millions d'euros pour la restauration/réhabilitation du site,
- L'inscription au contrat de Plan Etat-Région de la phase de restauration du corps central, de la salle des trophées et de la cour d'honneur,
- La requalification de la place de la 2^{ème} division de Cavalerie en groupement avec la ville de Lunéville,
- La création d'un bosquet des loisirs par tranche jusqu'en 2027,
- Une politique de reconstruction des collections.

Par ailleurs, madame la Présidente du conseil départemental propose que le PETR intègre le comité de pilotage chargé de la réflexion inhérente au développement du Château.

Le président propose, que le vice-président en charge du tourisme du PETR du Pays du Lunévillois, monsieur Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX participe aux travaux de ce comité de pilotage.

Sur proposition de Monsieur le Vice-président et vu son rapport, le comité du Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la désignation de monsieur MERESSE-VOLLEAUX au sein du comité de pilotage du développement du château de Lunéville
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à informer la Présidente du conseil départemental,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 13 juin 2023
Philippe DANIEL,
Président.

